

MESSAGE DU MINISTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL

Je suis heureux de vous présenter l'édition 2004 du rapport *Ouverture sur le monde : priorités du Canada en matière d'accès aux marchés internationaux*, qui décrit sommairement nos objectifs à cet égard pour 2004 et qui souligne les réussites accomplies l'année précédente.

La prospérité économique du Canada est intimement liée à son succès en tant que nation commerçante; on estime qu'un emploi sur quatre au Canada est tributaire de nos réussites à l'exportation sur les marchés mondiaux. Dans le cadre du programme du gouvernement, soit d'édifier une solide économie du XXI^e siècle et d'assurer la place du Canada dans le monde, un ministère du Commerce international a été créé à part entière afin que les activités liées au commerce et à l'investissement soutiennent ces mêmes priorités. Ainsi, nous pourrions contribuer plus efficacement à accroître la prospérité économique du Canada, y compris l'édification d'une économie du savoir, et à établir de meilleures synergies entre nos objectifs en matière de commerce, d'investissement et d'innovation. Au service de cette vision d'ensemble, le gouvernement du Canada demeure attaché à réduire et à éliminer les obstacles au commerce sur les principaux marchés étrangers.

En 2004, le gouvernement continuera de mettre l'accent sur les relations commerciales que nous entretenons avec notre premier marché en importance : les États-Unis. Grâce au Plan d'action pour la frontière intelligente, nous établissons une frontière « facilitante », à la fois sécuritaire mais perméable aux affaires, qui répond aux besoins des deux plus grands partenaires commerciaux qui soient. De plus, le gouvernement du Canada est en voie d'ouvrir sept nouveaux consulats aux États-Unis, de transformer deux consulats en consulats généraux et de nommer vingt consuls honoraires dans le cadre de l'Initiative de représentation accrue. Cette dernière a pour but de renforcer notre capacité à agir plus efficacement sur le marché américain. Le Canada continuera, et c'est là une grande priorité, de se consacrer à la gestion de nos relations en vue d'assurer la coopération à l'égard de questions d'intérêt mutuel au chapitre de la politique commerciale et la résolution de problèmes commerciaux bilatéraux. Plus précisément, le Canada continuera à chercher une solution à long terme dans le dossier du bois d'œuvre et il travaillera, en s'étayant sur des fondements scientifiques,



à faire réouvrir la frontière au commerce des animaux vivants, interrompu depuis le cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) au Canada.

L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) nous donne un cadre pour gérer et enrichir nos relations commerciales avec les États-Unis et le Mexique. Sans l'ombre d'un doute, l'ALENA, qui fêtait son 10^e anniversaire le 1^{er} janvier 2004, sert extrêmement bien le Canada. Il a créé de nouveaux débouchés pour les exportateurs canadiens et rendu les trois parties plus concurrentielles. Selon le rapport *Choix concurrentiels* de KPMG rendu public en 2004, le Canada est maintenant le pays où le coût de faire des affaires est le moins élevé dans tout le G7. L'ALENA a contribué à une décennie de croissance économique considérable pour les Canadiens. Le Canada est résolu à accroître encore davantage ses occasions de commerce et d'investissement avec les États-Unis et le Mexique grâce au plan de travail de l'ALENA.

Le Canada demeure attaché à un dénouement ambitieux des négociations actuelles à l'Organisation mondiale du commerce, conformément au Programme de Doha pour le développement. Ses principaux objectifs sont : réformer le commerce agricole mondial, accroître l'accès aux marchés étrangers pour les produits et les services canadiens ainsi que renforcer les règles régissant le commerce. L'Organisation mondiale du commerce demeurera la pierre angulaire de la politique commerciale du Canada et le fondement de ses accords et initiatives sur le plan bilatéral et régional.